

La CFTC souhaite l'intégration du handicap dans la politique RSE des entreprises

La CFTC s'engage fortement pour la 20^{ème} Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées au travers de nombreuses actions.

Les fédérations, les unités régionales et les unions départementales organisent des rencontres et forums sur l'ensemble du territoire pour former leurs adhérents et sensibiliser salariés et employeurs sur cet enjeu crucial.

Le syndicat a ainsi proposé une intervention de l'Association des Chiens Guides d'Aveugles de Coubert dans différents sites de PSA.



Convaincue que tout travailleur, handicapé ou valide a droit au respect de sa dignité, la CFTC refuse qu'un citoyen subisse, en plus de son handicap physique ou mental, l'exclusion de l'entreprise, voire de la société.

Plus de 10 ans après la loi handicap de 2005, la CFTC demande l'intégration du handicap dans la politique RSE des entreprises.

La CFTC rappelle qu'en France, 1,8 millions de personnes handicapées sont en âge de travailler mais le taux de chômage des travailleurs handicapés s'élève à 21 %, soit deux fois le taux moyen !

Tout employeur occupant au moins 20 salariés est tenu d'employer à plein temps ou à temps partiel des travailleurs handicapés dans une proportion de 6 % de l'effectif total de l'entreprise. L'emploi des personnes handicapées n'est que de 3 % dans le privé et 4,9 % dans le public. 22 % d'entreprises des entreprises françaises n'emploient aucun travailleur handicapé.

La CFTC mène depuis plusieurs années de nombreuses actions d'information, de sensibilisation, de formation et de communication pour lutter contre les idées reçues et les préjugés afin que les employeurs considèrent la personne pour ses compétences et non sur son handicap.

L'accès à l'emploi est primordial pour acquérir confiance en soi, reconnaissance sociale et autonomie et la CFTC reste persuadée que la performance économique va de pair avec la performance sociale.

Contacts presse :

Lisa Omara / Amélie Lebreton - 06 33 26 08 71 – presse@cftc.fr